BORDEAUX MÉTROPOLE	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**	***Délibération***
	Séance publique du 6 juillet 2018	***N° 2018-361***

Convocation du 29 juin 2018
Aujourd'hui vendredi 6 juillet 2018 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Pierre LOTHAIRE, M. Eric MARTIN, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Michel LABARDIN à M. Christophe DUPRAT
Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT
Mme Véronique FERREIRA à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
M. Erick AOUIZERATE à Mme Magali FRONZES
M. Jean-Jacques BONNIN à Mme Dominique IRIART
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Michel VERNEJOUL
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA
Mme Marie-Christine BOUTHEAU à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE
M. Alain CAZABONNE à Mme Anne-Lise JACQUET
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Nicolas FLORIAN
Mme Michèle DELAUNAY à Mme Emmanuelle AJON
M. Marik FETOUH à M. Fabien ROBERT
M. Philippe FRAILE MARTIN à Mme Florence FORZY-RAFFARD
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOULET
Mme Anne-Marie LEMAIRE à Mme Chantal CHABBAT
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à Mme Karine ROUX-LABAT
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE
Mme Gladys THIEBAULT à M. Benoît RAUTUREAU
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Marie-Hélène VILLANOVE

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Christine BOST à M. Jean François EGRON jusqu'à 10h35
Mme Virginie CALMELS à M. Daniel HICKEL à partir de 11h30 et jusqu'à 13h00
M. Didier CAZABONNE à M. Dominique ALCALA à partir de 12h20
Mme Solène CHAZAL à Mme Emmanuelle CUNY à partir d 12h40
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 11h30
M. Arnaud DELLU à Mme Michèle FAORO à partir de 12h30
M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE à partir 12h55
M. Jean Pierre GUYOMARC'H à Mme Brigitte COLLET à partir de 12h40
M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET à partir de 11h50
Mme Andréa KISS à M. Jean Pierre TURON à partir de 12h30
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI à partir de 12h00
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à M. Franck JOANDET à partir de 12h55
M. Alain SILVESTRE à Mme Cécile BARRIERE à partir de 11h40
M. Jean TOUZEAU à M. Michel HERITIE à partir de 12h00

EXCUSE(S) :

Monsieur Patrick PUJOL, Monsieur Michel POIGNONEC.

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Gérard CHAUSSET à partir de 12h35

LA SEANCE EST OUVERTE

BORDEAUX MÉTROPOLE	**Conseil du 6 juillet 2018**	***Délibération***
	Direction générale Mobilité **Direction du réseau transports urbains**	***N° 2018-361***

Réseau métropolitain de transports urbains - Réseau TBM (Transports Bordeaux Métropole) 2018 - Adaptations - Décision - Autorisation

Monsieur Christophe DUPRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La délibération du 31 octobre 2014 a approuvé le choix de Keolis SA comme délégataire du service public de transports urbains sur l'ensemble du territoire de Bordeaux Métropole.
Par délibérations du 12 juillet 2015, du 08 juillet 2016, du 17 décembre 2016, du 7 juillet 2017 et du 16 février 2018, des modifications sur le réseau TBM (Transports Bordeaux Métropole) ont déjà été apportées afin d'adapter l'offre aux nouveaux besoins du territoire et d'optimiser les lignes.
Pour cette année 2018, des réunions sectorielles ont eu lieu pour poursuivre les optimisations du réseau.

I - METHODOLOGIE

Comme prévu chaque année par le contrat de délégation du service public des transports, des réunions sectorielles ont eu lieu les 26 et 27 février 2018 en présence des communes.

Ces premières réunions ont permis de faire un point sur le fonctionnement du réseau en place, d'identifier les demandes éventuelles des communes qui souhaitaient améliorer l'offre sur certains secteurs et de présenter les évolutions liées aux enjeux métropolitains.

Un bilan global a été présenté avec comme points forts:

- Un trafic en hausse de 8.5% avec 149,75M de voyages sur le périmètre TBM (Transports Bordeaux Métropole) et 227 000 abonnés au réseau à fin 2017 ;
- Une stagnation des voyages Mobibus à 106 495 voyages (- 0,2%) ;
- une évolution des emprunts Vcub sur 2017 de +0,8% par rapport à 2016 soit 2.6M d'emprunts ;
- 90% du trafic concentrés sur le tram et les Lianes ;
- 363 353 voyages sur le Batcub en progression de +13%.

Ont aussi été présentés en réunions :

- une analyse des retours clients ;
- un focus sur le réseau TBM mis en service pour accompagner l'arrivée de la LGV (Ligne à grande vitesse) ;
- un bilan sur l'extension du tram C à Blanquefort ;

- une analyse sur les adaptations de septembre 2017 ;

- le renfort du tram mis en place en décembre 2017 au vu de la saturation le matin entre Buttinière et Stalingrad ;

- la modification des itinéraires des lignes 24 et 45 mis en place en ce début d'année pour compléter la desserte de la salle Arena tout en renforçant le lien entre les 2 rives de la Garonne ;

- un point sur l'expérimentation des arrêts à la demande sur les Lianes 7 et 10 ;

- le dispositif mis en place pour la desserte de la salle Arena, lors des spectacles et un 1er bilan ;

- un focus sur les travaux de la ligne D du tram avec la mise en place de la navette spécifique « Travaux de la barrière du Médoc » en mai 2017 et les travaux à venir sur l'été 2018 ;

- les propositions, encore à l'étude, du réseau TBM sur le secteur Sud où doit arriver la ligne C du tram en fin d'année ;

- un bilan sur le service V3 avec notamment, l'adaptation du local du parc vélos de la gare Saint-Jean ;

- un retour sur l'offre de transports sur la presqu'ile, rive droite, suite à la réunion technique du 5 octobre 2017.

Suite à ces réunions, les communes ont pu exprimer leurs avis et leurs éventuels besoins.

Après études et analyses, de nouvelles réunions sectorielles ont eu lieu les 5, 6 et 9 avril 2018 afin de valider certaines propositions.

II - LES ADAPTATIONS DES LIGNES DU RESEAU

1. Evolutions calendaires

- Pour le Tram B : maintien des services partiels pendant les vacances de la Toussaint et 1 semaine en février en fonction du calendrier universitaire.
- Pour la Lianes 8 : maintien des renforts Heures de pointe (HP) jusqu'à fin mai à compter de mai 2019.
- Tout réseau : maintien des horaires du samedi les samedis fériés.
- Tout réseau : maintien du service jusqu'à 1h du matin les veilles de jours fériés et circulation de la ligne de nuit 58.

2. Renforts été

- Tram A : maintien d'une offre « été renforcé » sur les 2 dernières semaines du mois de juillet.
  Cette mesure est effective dès le 16 juillet 2018.
- Tram C : modification des services partiels qui étaient prévus de 9h30 à12h et 15h30-22h les jours ouvrables et samedis été, et ce, pour répondre au mieux aux heures d'affluence.
  Il est donc proposé :
  - 7h-11h30 et 15h30- 20h en jours ouvrables été,
  - 9h30-11h30 et 15h30- 20h les samedis été.
- Lianes 1 : fréquence 10' toute la journée du lundi au vendredi.
- Lianes 4 : fréquence 15' toute la journée du lundi au vendredi.
- Lianes 10 : fréquence 15' toute la journée du lundi au vendredi et création d'une période « été renforcé » appliquée les semaines du 9 juillet et du 27 août, soit une fréquence 12' en HP (7h-9h ; 16h-19h).

Ces mesures sont effectives dès la mise en service des horaires été 2018.

- **Offre tramway**

1. Maintien des 2 injections de rames sur les antennes Rive droite de la ligne A (jour ouvrable hiver matin) qui sont en place depuis décembre 2017. Ces 2 services qui commercialement débutaient à Cenon Gare prennent dorénavant leur départ commercial à La Gardette et Dravemont.

III - AUTRES ADAPTATIONS DES LIGNES PAR SECTEUR

2. SECTEUR RIVE DROITE

- AMBES / SAINT-VINCENT DE PAUL :

- Ligne 92 : ajout de 2 parcours en heure de pointe du matin en direction de Bordeaux Stalingrad à titre expérimental.

- AMBARES ET LAGRAVE :

- Lianes 7 : ajout de 2 parcours entre 6h15 et 7h15 en direction de Bordeaux.

- BOULIAC : (voir plan n° 1)
  Il est proposé la refonte de la desserte actuelle avec :
  - Prolongement de la Citéis 45 jusqu'à Bouliac Belle étoile
    - ✓ fréquence de 20' en heures de pointe (HP),
    - ✓ fréquence de 60' en Heures creuses (HC) soit 1 parcours sur 3, avec mise en terminus de 2 parcours sur 3 de la Citéis 45 au centre commercial de Bouliac,
    - ✓ offre samedi et été : fréquence 60' (soit 1 parcours sur 2).
  - Maintien du Resago pour la desserte du Haut et Bas Bouliac, avec une offre mise en cohérence avec celle de la Citéis 45 (60').
  - Suppression de la ligne 62.

- Bouliac - Flexo de nuit 52 (voir plan n° 2)

Afin d'améliorer la desserte de la salle et, à titre expérimental, le tracé de la ligne est modifié comme suit :

- avenue F. Mitterrand -Rue J. Guesde- quai de la Souys – rue de la Gabarre.
  Les horaires actuels n'étant pas modifiés, il y aura un passage devant la salle, direction Bouliac, vers :
  21h30 – 23h30 – 1h30
  Et ce, quelle que soit l'heure de fin des spectacles.

3. SECTEUR NORD-OUEST

- BRUGES : en septembre 2017, la ligne 73, a desservi systématiquement, la zone de frêt de Bruges, jusqu'alors zone Flexo, et ce à titre expérimental.
  Au vu des résultats positifs auprès de la clientèle, cette desserte systématique est maintenue.

- LE TAILLAN : (voir plan n° 3)

- Ligne spécifique 85 : compte tenu des nouveaux aménagements programmés sur l'avenue de Soulac, il est proposé un nouvel itinéraire.

En complément, le terminus intermédiaire « mairie du Taillan » est déplacé au « Taillan cimetière ».
Les 2 premiers départs sont supprimés compte tenu de leur fréquentation nulle.

- MERIGNAC : (voir plan n° 4)

- Lianes 11 : compte tenu des problèmes de circulation rencontrés sur les rues d'Epernay et G. Leygues, il est proposé un nouvel itinéraire par la rue Paul Doumer jusqu'à la rue Emile Combes (dès la fin des travaux de voirie).

- Ligne 30 : ajout d'un parcours supplémentaire, direction le Haillan, vers 21h et ce, toute l'année, à titre expérimental.

- Desserte de la BA 106 : amélioration de la desserte dans le sens utile de la charge (vers le cimetière intercommunal le matin et inversement le soir).
  Soit 2.5 parcours A/R supplémentaires et ce, en cohérence avec l'offre déjà existante sur le réseau Transgironde, à titre expérimental.

• SAINT-AUBIN / LE HAILLAN : (plan n° 5)

Ligne 83 : En vue de rechercher une meilleure régularité pour cette ligne, il est proposé un passage par la rue du Médoc et la rue Los Héros avec la création de 3 arrêts et la suppression d'un arrêt qui sera encore desservi par la ligne 72.

Nouvel itinéraire à titre expérimental

4. SECTEUR SUD

• BEGLES :

- Lianes 15 – Corol 34 – Citéis 43 (voir plan n°6)
  Il est proposé un nouvel itinéraire par le chemin Chatry vers « Parc Mussonville », permettant le positionnement d'un arrêt au niveau de la rue Alexis Labro.

• BORDEAUX : (voir plan n°7)

- Lianes 9 : il est proposé un nouvel itinéraire à double sens au niveau de la Barrière de Toulouse (suppression du passage sur la rue Ténot).

• TALENCE :

  - Lianes 10 : il est proposé de mettre en commercial les retours haut le pied des renforts qui circulent, à ce jour, entre la gare Saint-Jean et le campus universitaire, en heures de pointe du matin et inversement le soir.

Ce qui permet de densifier l'offre.

  - Ligne 20 : il est proposé de renforcer l'offre de cette ligne le dimanche (hiver et été) :
    Soit une fréquence de 40' à partir de 8h30.

L'offre du samedi matin été est également mise en cohérence avec celle du dimanche.

5. PROGRAMME Vcub – année 2018

Le contrat de DSP (Délégation de service public) prévoit pour cette année 2018 les créations de 5 stations avec 20 bornes d'accroche :

- Arena (Floirac) : mise en service le 02 janvier 2018.
- Musée de la mer et de la marine : Bordeaux Bacalan.
- Jean Jaurès à Cenon.
- Rue Paulin à Bordeaux.
- Cité numérique à Bègles.

2 agrandissements sont aussi programmés :

- Dubreuil Turenne à Bordeaux : +16 bornettes.
- Cité administrative : +10 bornettes.

IV - ENJEUX METROPOLITAINS

1) Préfiguration de la COROL GRAND OUEST (voir plan n°8)

Dans le cadre de l'OIM (Opération d'intérêt métropolitain) Inno Campus, le développement de la zone « Vallée Créative » se poursuit.

En septembre 2017, des adaptations ont été apportées au Flexo 48 :

- Terminus Pessac Bougnard, passage par l'avenue de Saige, la rue Gustave Eiffel, l'avenue du Haut Lévêque, l'avenue de Kaolack pour reprendre l'itinéraire actuel de la ligne jusqu'au terminus à la station tram Haillan Rostand.

Il s'avère aujourd'hui nécessaire de desservir de manière systématique le domaine aéroportuaire et de ne conserver que 3 zones flexo bien identifiées sur Mérignac.

2) Desserte de l'Arena

- Desserte de l'Arena Bordeaux Métropole lors des évènements (voir plan n°9)

Pour ce qui est de la desserte de l'Arena, lors des évènements, il était prévu une desserte occasionnelle mise en place en fonction de l'affluence attendue (voir délibération du 7 juillet 2017) : soit 2 navettes bus en lien entre Stalingrad et la gare Saint-Jean.

Après réflexions et analyse, il s'est avéré plus pertinent de regrouper les moyens :
- soit 1 navette dédiée à la salle, ayant comme itinéraire :

Porte de Bourgogne – Stalingrad - Arena

Avec une fréquence modulée en fonction des spectacles et activée 2h avant les spectacles et 1 heure après.
Il est à noter que la Citéis 45 et la Lianes 10 complètent le dispositif.
L'impact kilométrique rentre dans l'enveloppe des services occasionnels prévue au contrat.

V - TRAVAUX

Lorsque les travaux ne sont pas achevés au moment de la mise en service des lignes ou encore que des travaux d'aménagement non liés au réseau interdisent le passage des bus, des itinéraires de substitution seront mis en place.

VI - PLANNING DE MISE EN ŒUVRE

Toutes les modifications seront mises en service aux horaires d'hiver, soit le lundi 3 septembre 2018 sauf exceptions citées précédemment.

VII - BILAN KILOMETRIQUE

En année pleine :

- **Adaptations sectorielles et enjeux métropolitains**

Pour les bus :

- L'impact kilométrique est de 83 717 kms commerciaux.

Ces estimations kilométriques sont basées sur le calendrier 2013(à + ou – 0,5%).

L'impact estimé sur le forfait de charges sera de + 342 999 €$_{2013}$
pour des recettes estimées à environ + 68 943 €$_{2013}$

- **Autres évolutions**

Pour le tramway :

L'impact kilométrique est de + 25 010 kms commerciaux.

Pour les bus :

- L'impact kilométrique est + 42 626 de kms commerciaux.

Ces estimations kilométriques sont basées sur le calendrier 2013(à +ou – 0,5%).

L'impact estimé sur le forfait de charges sera de 299 899 €$_{2013}$

pour des recettes estimées à environ 70 450 €$_{2013}$

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la délibération n°2014/0595 du 31 octobre 2014 approuvant le choix de Keolis Bordeaux comme délégataire du service public de transport urbain sur l'ensemble du territoire de Bordeaux métropole,

VU les délibérations n°2015/0394 du 10/07/2015, n°2016-390 du 08/07/2016, n°2016-744 du 16/12/2016 , n°2017-411 du 07/07/2017 et n° 2018-47 du 16/02/2018 approuvant des modifications sur le réseau TBM,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QU'il y a lieu de procéder aux ajustements proposés lors du bilan du réseau afin d'optimiser l'offre de transport urbain et de répondre à de nouveaux enjeux métropolitains,

DECIDE

Article 1 : les modifications du réseau TBM (Transports Bordeaux Métropole) sont approuvées.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 : la dépense liée à l'exploitation du réseau TBM sera comprise dans la contribution forfaitaire versée tous les mois au délégataire et sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet, au budget annexe transport, chapitre 011, compte 604.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 6 juillet 2018

REÇU EN PRÉFECTURE LE : **12 JUILLET 2018** **PUBLIÉ LE :** **12 JUILLET 2018**	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Christophe DUPRAT

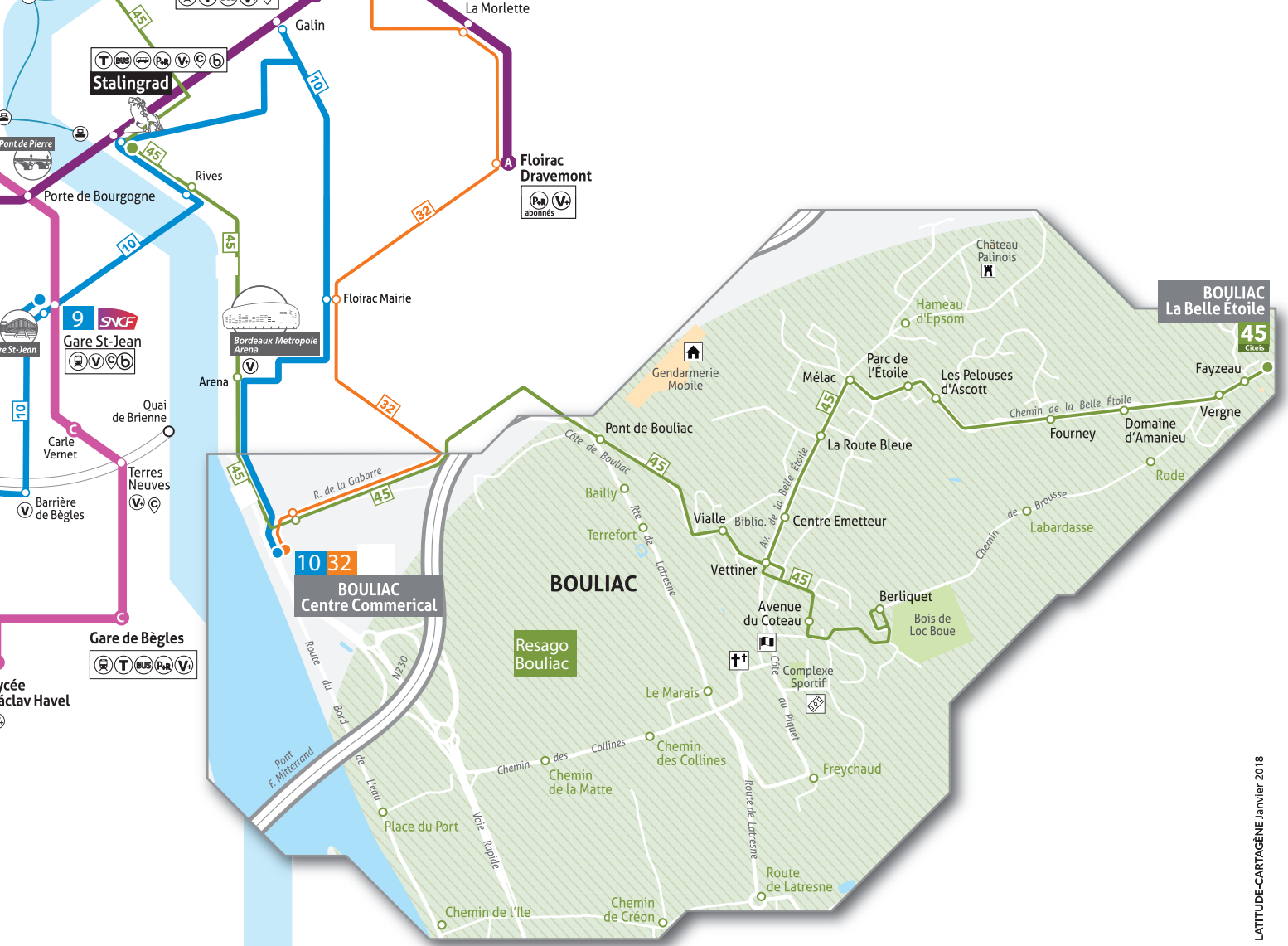

LATITUDE-CARTAGÈNE Janvier 2018

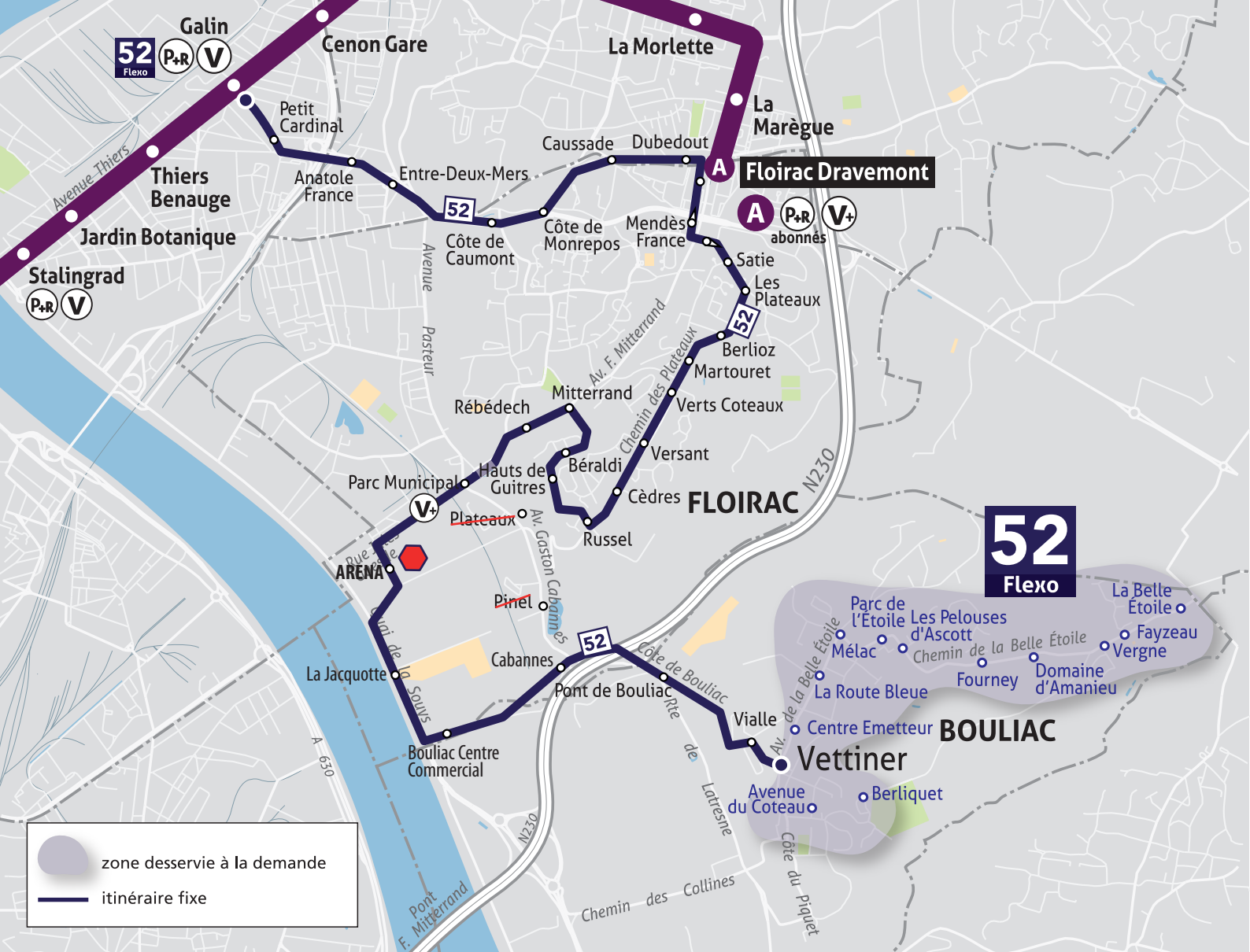
52 Flexo
Galin
Cenon Gare
La Morlette
Petit Cardinal
La Marègue
Caussade
Dubedout
Floirac Dravemont
Anatole France
Entre-Deux-Mers
Thiers Benauge
Avenue Thiers
Jardin Botanique
Stalingrad
Côte de Caumont
Côte de Monrepos
Mendès France
abonnés
Satie
Les Plateaux
Avenue Pasteur
Av. F. Mitterrand
Chemin des Plateaux
Berlioz
Martouret
Mitterrand
Rébédech
Verts Coteaux
Versant
Béraldi
Hauts de Guitres
Parc Municipal
Cèdres
FLOIRAC
N230
Plateaux
Russel
ARENA
Av. Gaston Cabannes
Pinel
Cabannes
Côte de Bouliac
Pont de Bouliac
La Jacquotte
Quai de la Souys
Bouliac Centre Commercial
Vialle
Av. de la Belle Étoile
Vettiner
Avenue du Coteau
Berliquet
Rte de Latresne
Côte du Piquet
Chemin des Collines
A 630
Pont F. Mitterrand
Parc de l'Étoile
Les Pelouses d'Ascott
Mélac
Chemin de la Belle Étoile
La Belle Étoile
Fayzeau
Vergne
Fourney
Domaine d'Amanieu
La Route Bleue
Centre Emetteur
BOULIAC
zone desservie à la demande
itinéraire fixe

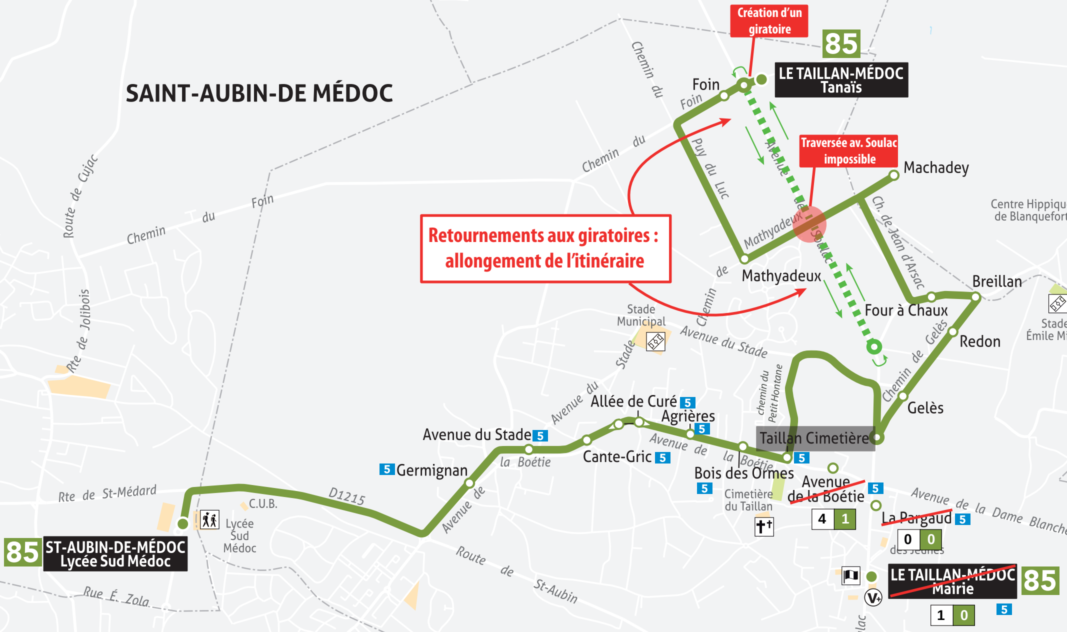

SAINT-AUBIN-DE MÉDOC
Création d'un giratoire
85
LE TAILLAN-MÉDOC
Tanaïs
Traversée av. Soulac impossible
Retournements aux giratoires :
allongement de l'itinéraire
Foin
Machadey
Mathyadeux
Breillan
Four à Chaux
Redon
Gelès
Taillan Cimetière
Centre Hippique de Blanquefort
Stade Émile Mi
Stade Municipal
Allée de Curé 5
Agrières 5
Avenue du Stade 5
Cante-Gric 5
5 Germignan
Bois des Ormes 5
Avenue de la Boétie 5
La Pargaud 5
4 1
0 0
Cimetière du Taillan
C.U.B.
Lycée Sud Médoc
85
ST-AUBIN-DE-MÉDOC
Lycée Sud Médoc
LE TAILLAN-MÉDOC
Mairie
85
1 0
5
Chemin du Foin
Route de Cujac
Rte de Jolibois
Rte de St-Médard
D1215
Avenue de la Boétie
Avenue du Stade
Chemin de Mathyadeux
Puy du Luc
Avenue de Soulac
Ch. de Jean d'Arsac
Chemin de Gelès
chemin du Petit Hontane
Avenue de la Dame Blanche
Route de St-Aubin
Rue É. Zola

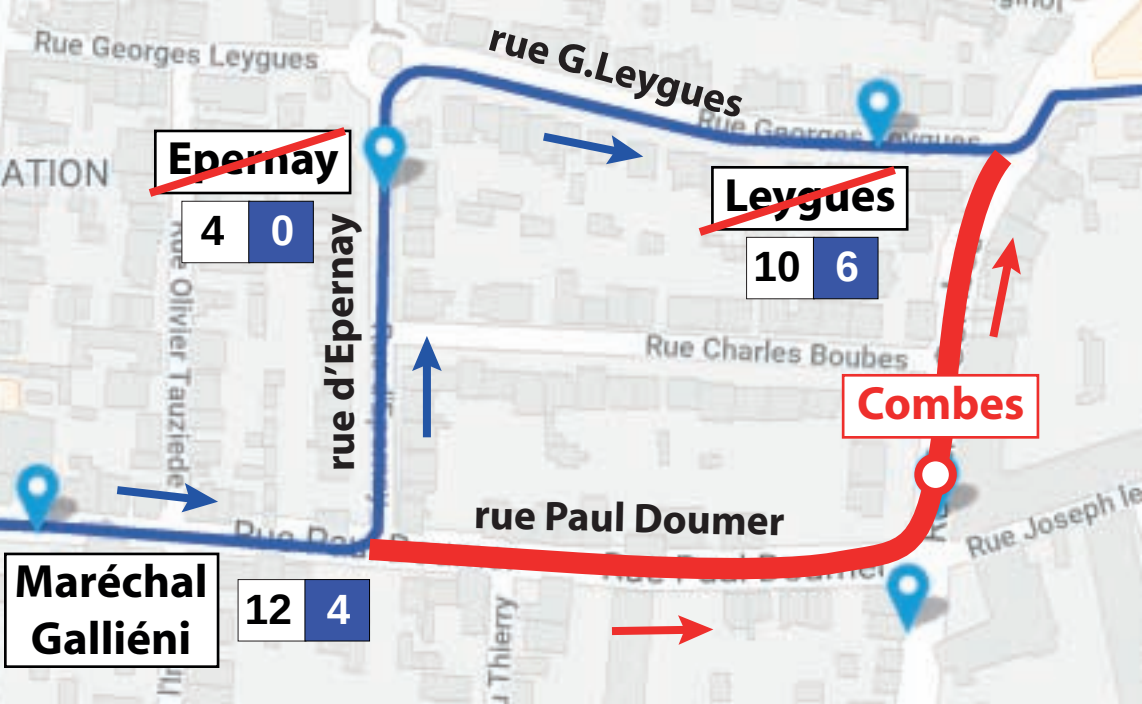
Rue Georges Leygues
rue G.Leygues
Epernay
4
0
Leygues
10
6
rue d'Epernay
Rue Charles Boubes
Combes
rue Paul Doumer
Maréchal Galliéni
12
4

vers ST AUBIN Pinsoles

83

Cantinolle

Bois du Déhès

Bois du Déhès

Rue Du Medoc

Allee De Moulis

Avenue Du Medoc

Avenue Taillan

Allee De L'Europe

Avenue

Rue Du Prado

Avenue Du Medoc

RD 1215

Du Moulinat

Rue Du

Rue De Bussac

Gasquet

Ste Christine

30

La Sablière

Chemin De Graves

Chemin De Mories

83

rue du Médoc

Rue Des Vignes De Bussac

Chemin De Bos

Chemin De Courtade

Avenue

Rue Du Bleu

Impasse Du Bleu

Rue De La Rose

Graves

Hugo

Rue Des Graves

Rue Pericles

30

Turenne

Ronteau

Gaillard

Rue De Cares

Martin Porc

Rue Daniel Sibassie

Taillan

Rue Des Acacias

Rue Du Vignan

Rue Du Dees

Rue De La Lande

Rue Miqueau

Allee De La Source

Rue Bertrand Thiat

Rue De La Tour

Rue Armand Guiraud

Rue De La Biscuiterie

Impasse Des Graves

Rue Des Peyreyres

Mermoz

Pinsan

Itinéraire actuel

Nouvel itinéraire

3

Curie

Joliot

Rue Du

Moulineau

Rue Beethoven

30 72

Clemenceau

Rue Maurice Ravel

Impasse Mozart

Rue Du Stade

Le Haillan Centre

Pasteur

Rue Alessandro Volta

Allee Rousseau Sillac

83

rue de Los Heros

Rue De La Republique

Rue Des Lys

Rue Jean Jacques Rousseau

Rue Descartes

Rue Des Glycines

Allee Des Myosotis

Tanays

Allee De Bel Air

Avenue De L'Aiglon

Rue Jacques Brel

Rue Bernard De Ruet

Allee De Bechade

3

av. Pasteur

av. Jean Mermoz

Mermoz

Avenue De La Foret

Rue De La Gravette

Rue Jean Baptiste Perrin

Allee Du

Rue De La Lande Blanche

Rue Des Berles

Chemin De Meycat

Allee De Los Heros

72

Moulineau

vers BORDEAUX République

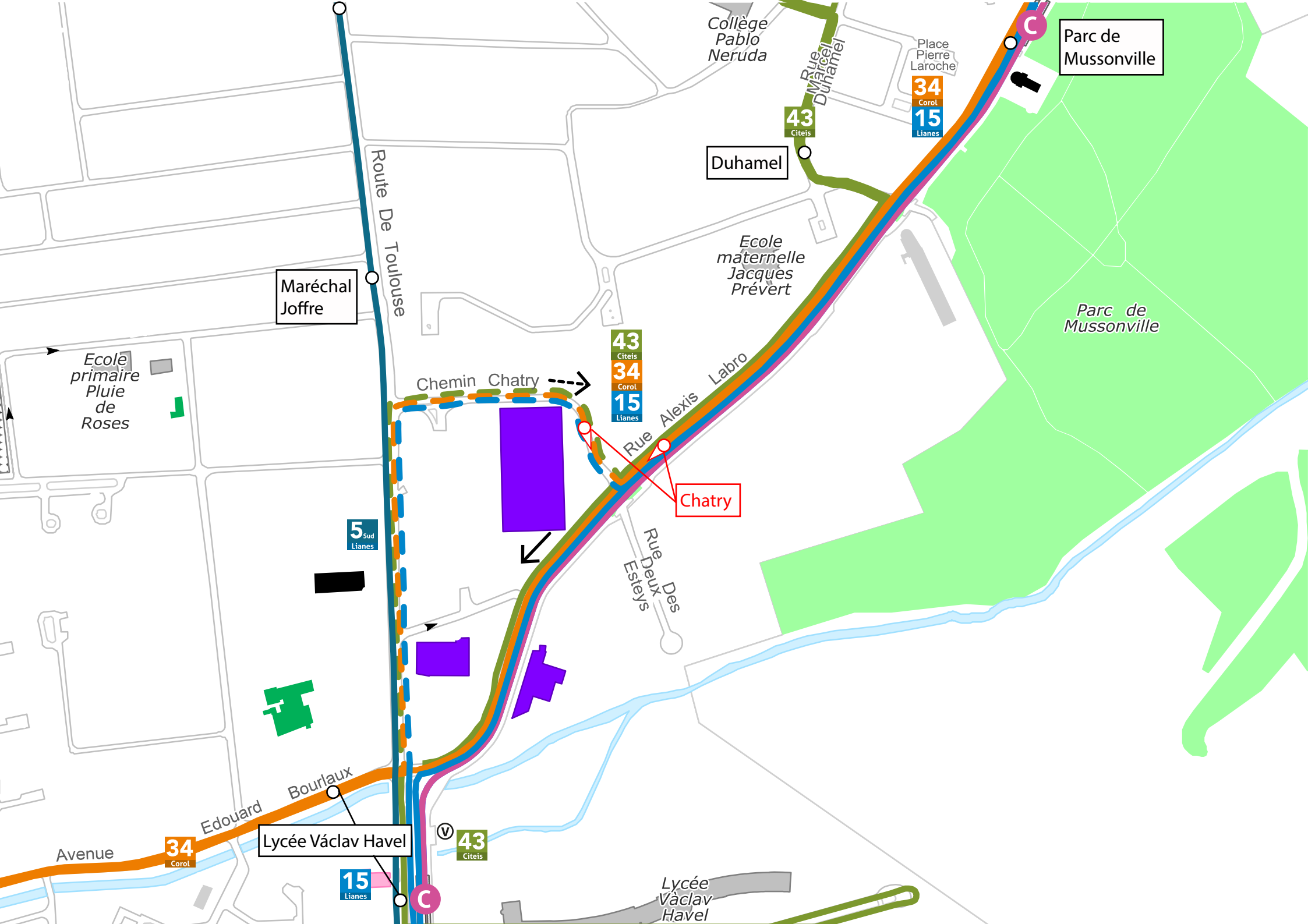
Collège Pablo Neruda
Rue Marcel Duhamel
Place Pierre Laroche
34 Corol
15 Lianes
43 Citeis
Duhamel
Parc de Mussonville
C
Route De Toulouse
Maréchal Joffre
Ecole maternelle Jacques Prévert
Parc de Mussonville
Ecole primaire Pluie de Roses
43 Citeis
34 Corol
15 Lianes
Chemin Chatry
Rue Alexis Labro
Chatry
5 Sud Lianes
Rue Des Deux Esteys
Bourlaux
Edouard
Avenue
34 Corol
Lycée Václav Havel
43 Citeis
15 Lianes
C
Lycée Vàclav Havel

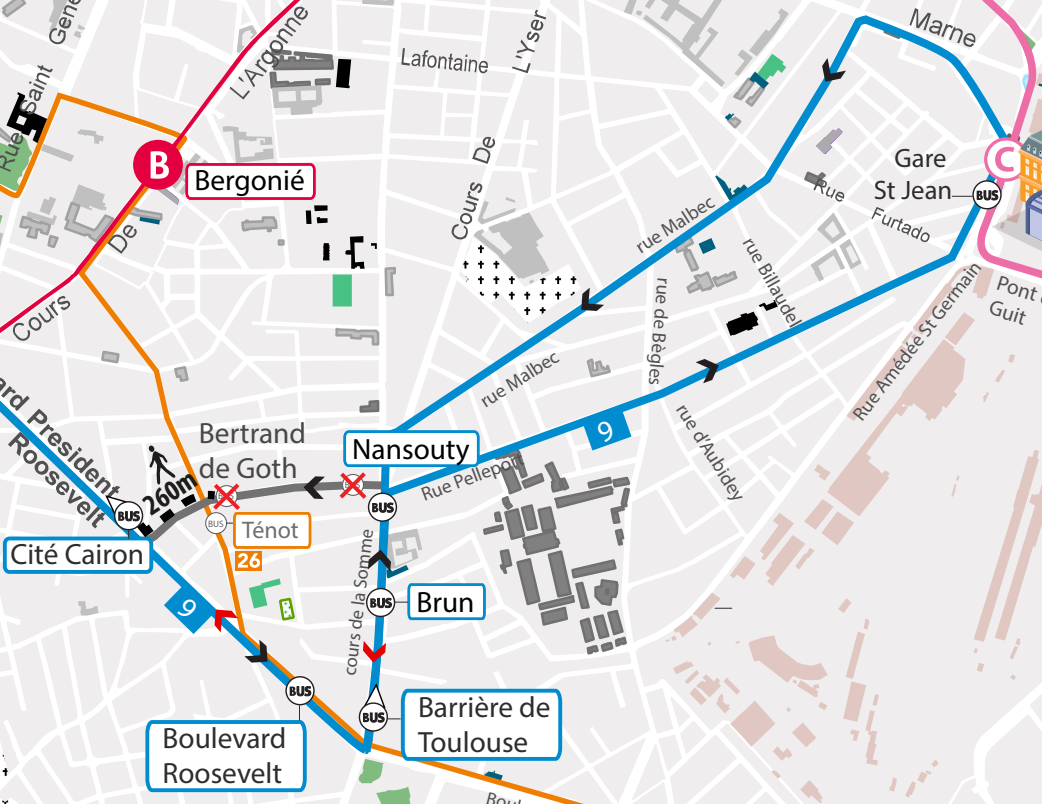

Marne
Lafontaine
L'Yser
L'Argonne
Rue Saint Gene
Cours De
Bergonié
B
Gare St Jean
BUS
C
Rue Furtado
rue Malbec
rue Billaudel
rue de Bègles
rue d'Aubidey
Rue Amédée St Germain
Pont Guit
rue Malbec
9
Bertrand de Goth
Nansouty
Rue Pellepoit
Cours De
Cours
ard President Roosevelt
260m
Ténot
26
Cité Cairon
cours de la Somme
Brun
Barrière de Toulouse
Boulevard Roosevelt

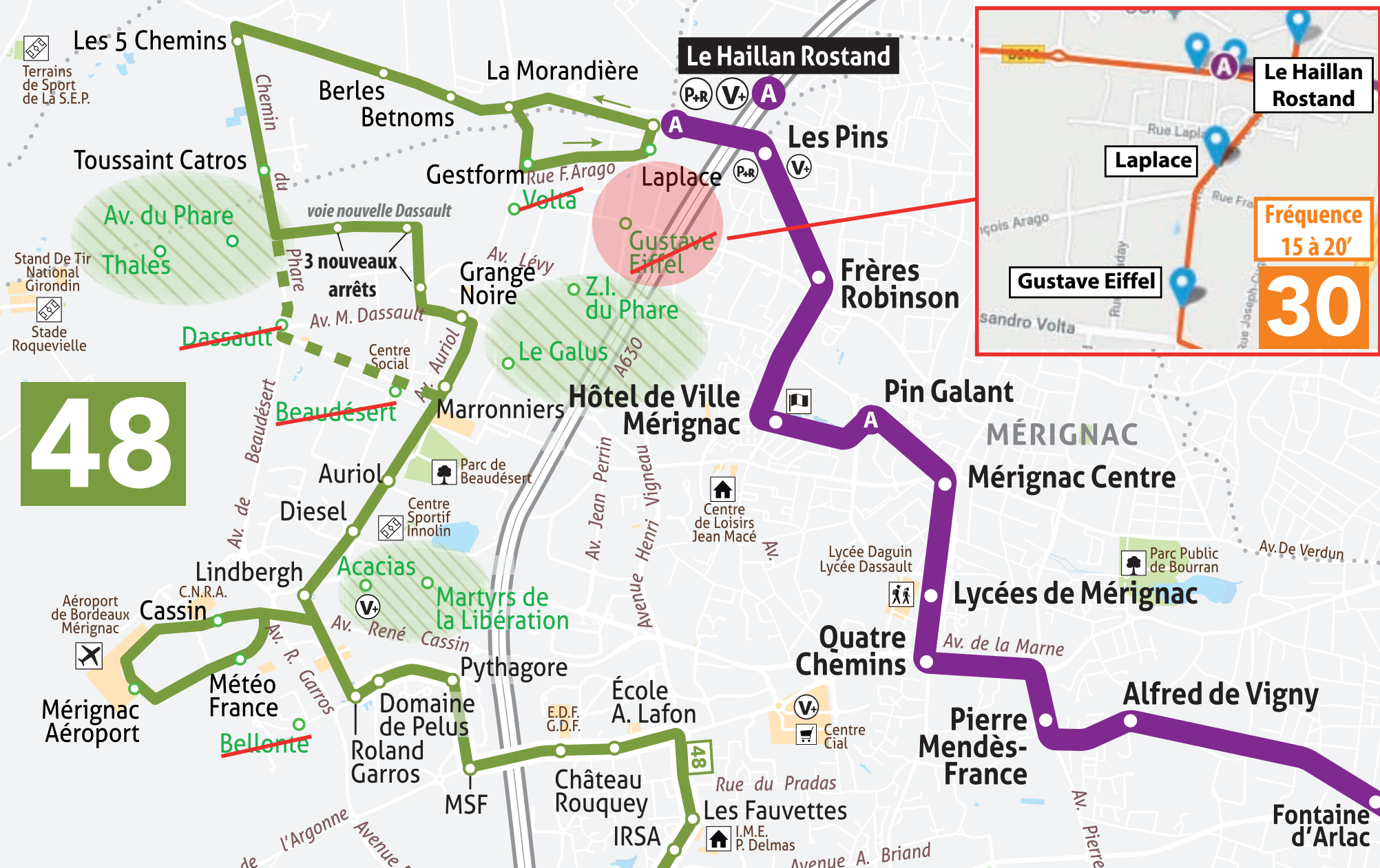

Les 5 Chemins
Terrains de Sport de La S.E.P.
Berles
Betnoms
La Morandière
Le Haillan Rostand
Les Pins
Toussaint Catros
Chemin du Phare
Gestform
Rue F. Arago
Volta
Laplace
Av. du Phare
voie nouvelle Dassault
Gustave Eiffel
Stand De Tir National Girondin
Thales
3 nouveaux arrêts
Av. Lévy
Grange Noire
Z.I. du Phare
Frères Robinson
Stade Roquevielle
Dassault
Av. M. Dassault
Centre Social
Le Galus
A630
Av. Auriol
Beaudésert
Marronniers
Hôtel de Ville Mérignac
Pin Galant
MÉRIGNAC
Mérignac Centre
Auriol
Parc de Beaudésert
Av. de Beaudésert
Diesel
Centre Sportif Innolin
Av. Jean Perrin
Avenue Henri Vigneau
Centre de Loisirs Jean Macé
Av.
Lycée Daguin Lycée Dassault
Parc Public de Bourran
Av. De Verdun
Lindbergh
Acacias
Martyrs de la Libération
Lycées de Mérignac
C.N.R.A.
Aéroport de Bordeaux Mérignac
Cassin
Av. René Cassin
Quatre Chemins
Av. de la Marne
Av. R. Garros
Pythagore
Mérignac Aéroport
Météo France
Domaine de Pelus
École A. Lafon
E.D.F. G.D.F.
Centre Cial
Alfred de Vigny
Pierre Mendès-France
Bellonte
Roland Garros
MSF
Château Rouquey
Rue du Pradas
Les Fauvettes
IRSA
I.M.E. P. Delmas
Avenue A. Briand
Av. Pierre
Fontaine d'Arlac
l'Argonne
Avenue
48
Le Haillan Rostand
Laplace
Gustave Eiffel
Fréquence 15 à 20'
30

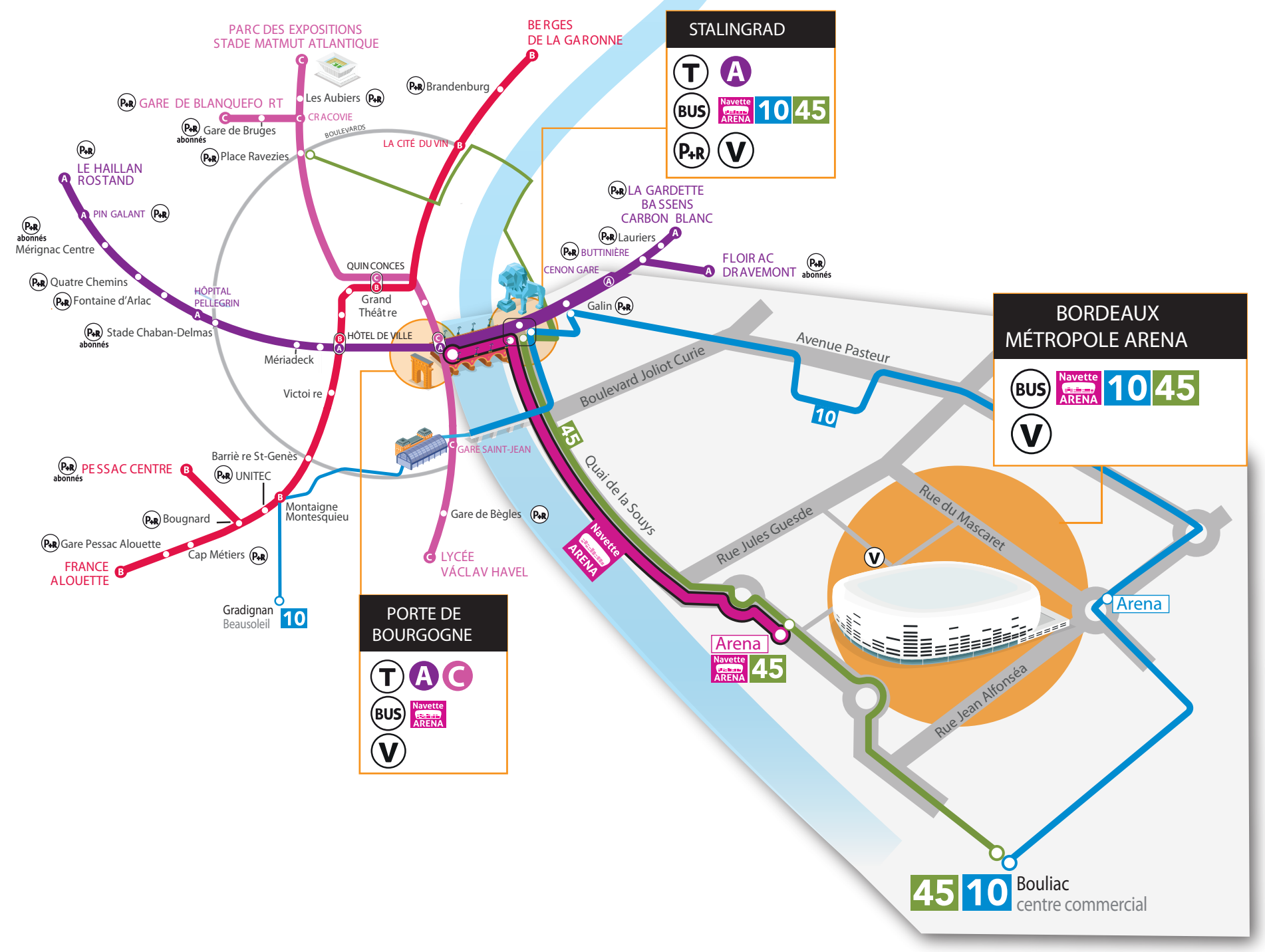
PARC DES EXPOSITIONS
STADE MATMUT ATLANTIQUE
BERGES
DE LA GARONNE
STALINGRAD
T A
BUS Navette ARENA 10 45
P+R V
GARE DE BLANQUEFORT
Les Aubiers
CRACOVIE
Brandenburg
Gare de Bruges
abonnés
BOULEVARDS
LA CITÉ DU VIN
Place Ravezies
LE HAILLAN
ROSTAND
PIN GALANT
abonnés
Mérignac Centre
LA GARDETTE
BASSENS
CARBON BLANC
Lauriers
BUTTINIÈRE
CENON GARE
FLOIRAC
DRAVEMONT
abonnés
QUINCONCES
Grand
Théâtre
Quatre Chemins
Fontaine d'Arlac
HÔPITAL
PELLEGRIN
Stade Chaban-Delmas
abonnés
HÔTEL DE VILLE
Galin
Mériadeck
Victoire
Avenue Pasteur
Boulevard Joliot Curie
10
45
Quai de la Souys
GARE SAINT-JEAN
Barrière St-Genès
PESSAC CENTRE
abonnés
UNITEC
Montaigne
Montesquieu
Bougnard
Gare Pessac Alouette
Cap Métiers
FRANCE
ALOUETTE
Gradignan
Beausoleil
10
Gare de Bègles
LYCÉE
VÁCLAV HAVEL
Navette ARENA
Rue Jules Guesde
Rue du Mascaret
V
Arena
Navette ARENA 45
Arena
Rue Jean Alfonséa
PORTE DE
BOURGOGNE
T A C
BUS Navette ARENA
V
BORDEAUX
MÉTROPOLE ARENA
BUS Navette ARENA 10 45
V
45 10 Bouliac
centre commercial